



# formation

## AMU

### Assistance à Maîtrise d'Usage : un accompagnement spécifique de la programmation à l'exploitation des projets



#### CONTEXTE

La participation des habitants/usagers à la conception du projet est la condition de sa réelle adaptation aux besoins et usages individuels et collectifs.

Elle permet en outre d'envisager tout projet d'architecture (habitat, équipement public ou collectif) comme un projet spatial et social, l'occasion de l'invention collective de nouvelles pratiques. Elle est la condition d'une innovation tout à la fois architecturale, urbaine et sociale au bénéfice de tous.

Elle favorise une appropriation individuelle et collective du projet, engageant une participation et une responsabilité durable des habitants vis à vis de leur patrimoine commun, pour son usage, sa gestion et son entretien. Elle permet une valorisation sociale, symbolique et immobilière des projets à toutes leurs échelles.

Comment créer, dans le cadre d'un projet porté par un maître d'ouvrage public ou privé, les conditions d'une participation des habitants/usagers ?

Qui sont-ils ? Comment susciter leur engagement ? Quand ? Quelle est leur légitimité ? Maître d'ouvrage, professionnels, habitants, comment s'accorder sur des objectifs partagés ?

Quel est le rôle spécifique d'un assistant à maîtrise d'usage dans ce processus ? Comment cette participation interroge-t-elle nos pratiques professionnelles ?

Comment organiser la participation dans une perspective d'efficacité et de réussite, dans le temps du projet ? Quel engagement des habitants dans la programmation, la conception, la gestion ?



#### PUBLICS CONCERNÉS

- Aménageurs, maîtres d'ouvrage publics et privés (promoteurs, opérateurs HLM, etc.), services des collectivités, maîtres d'œuvre (urbanisme, architecture, paysage), bureaux d'études ou tous autres professionnels intervenant sur la participation des usagers dans des projets de bâtiments ou de quartiers.
- **Prérequis** : avoir déjà mené ou participé à un processus de projet urbain ou architectural en tant que professionnel.




#### PROCHAINE SESSION

09-10/02/2023

 2 jours (2 x 7 heures)  
9h00-12h30 | 14h00-17h30

 6 à 12 participants

 L'Atoll (habitat participatif)  
25bis rue Roquemaurel  
31300 Toulouse

 **Vous êtes en situation de handicap ?**  
**Contactez-nous.**  
Nous évaluerons ensemble notre capacité à vous accueillir dans les meilleures conditions.



#### TARIFS

Adhérents Envirobat Occitanie  
**700 euros** (nets de taxes)

Non-adhérents  
**840 euros** (nets de taxes)

Prise en charge possible par votre organisme financeur - OPCO

**Hébergement et repas à la charge du stagiaire**



#### ORGANISME DE FORMATION

**envirôbât**  
OCCITANIE

Envirobat Occitanie  
Association loi 1901  
SIRET 832 321 756 00013  
Code APE 9499Z

**Contact**  
04 67 68 32 01  
contact@envirobat-oc.fr  
www.envirobat-oc.fr

Envirobat Occitanie est organisme de formation enregistré sous le numéro 76 34 09704 34 auprès du Préfet de la région Occitanie / Pyrénées Méditerranée. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



# formation

## AMU

Assistance à Maîtrise d'Usage :  
un accompagnement spécifique de la  
programmation à l'exploitation des projets



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les conditions, les processus et les principes méthodologiques, les outils efficaces et les compétences nécessaires pour une assistance à maîtrise d'usage permettant une participation optimale dans les conditions économiques et techniques données des habitants/usagers à l'élaboration des projets les concernant.
- Identifier les enjeux relevant d'une participation des usagers/habitants à la programmation, la conception et l'exploitation (habitation/gestion) des bâtiments et espaces construits.
- Identifier les conditions de réussite pour une coopération efficace entre habitants et professionnels de la construction. Identifier les risques et les difficultés.
- Identifier le rôle et les compétences d'un Assistant à Maîtrise d'Usage pour l'accompagnement de ces démarches.
- Connaître quelques principes méthodologiques pour la conduite de démarches participatives.
- Elaborer une démarche et un planning de projet, en incluant les habitants/usagers : information, programmation, conception, réalisation, gestion.

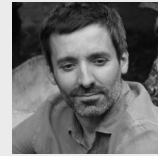


## MODALITÉS ET ÉVALUATION

- Apports théoriques ou méthodologiques, éclairés d'exemples et de situations concrètes, suivis d'échanges pour leur appropriation.
- Récits et analyses d'expériences ou de situations tirées de projets conduits par le formateur ces 15 dernières années.
- Mise en situation de définition d'une mission d'AMU.
- Débriefing en fin de séquence, évaluation en fin de formation (débat collectif sur les idées reçues), questionnaire de satisfaction à chaud de la formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation.



## INTERVENANTS

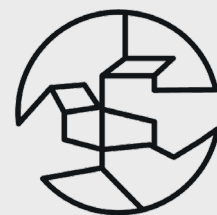


**Pierre-Etienne FAURE**  
Architecte  
**FAIRE-VILLE**

Architecte, directeur de FAIRE-VILLE, Pierre-Etienne accompagne les professionnels de l'acte de construire et des habitants dans des processus participatifs de conception de projets collectifs, en particulier dans l'habitat.

Il a accompagné de nombreux projets d'habitat participatifs portés par des opérateurs sociaux, de leur programmation jusqu'à leur gestion coopérative. Il a également exercé comme maître d'œuvre.

La participation lui paraît aujourd'hui fondamentale pour penser l'habitat et la ville dans la perspective d'un développement urbain durable, et la condition d'une innovation tout à la fois architecturale, urbaine et sociale.



**Faire-Ville**  
construire et habiter, ensemble

La SCIC **FAIRE-VILLE** est un "laboratoire" de recherche, d'échanges et d'innovations collaboratives, autour des questions urbaines et de l'habitat. Elle mène et développe divers projets et programmes permettant une plus grande implication des habitants dans les processus de production des formes urbaines. Elle met en œuvre des outils et des méthodologies pour animer et accompagner ces démarches. Elle intervient en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès des collectivités, des aménageurs et des promoteurs privés et sociaux.



# formation AMU

Assistance à Maîtrise d'Usage :  
un accompagnement spécifique de la  
programmation à l'exploitation des projets



## PROGRAMME - JOUR 1

### LES OBJECTIFS D'UNE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE

- **Les enjeux de la participation**
  - > La participation des habitants/usagers : luxe ou nécessité ?
  - > Les usagers/habitants ; leur rapport au projet dans le temps ; leur pouvoir
  - > Leurs responsabilités ; leur légitimité
  - > Comment les mobiliser ?
- **Les trois temps participatifs du projet : programmation, conception, usages et gestion**
  - > Les conditions de réussite du projet dans le temps
  - > Le rôle de chacun des acteurs dans ce processus
  - > L'organisation concrète de la participation
  - > Les compétences d'une AMU et sa mission

### LES OBJECTIFS D'UNE PROGRAMMATION PARTICIPATIVE

- **Qu'attend-on de la programmation au regard des objectifs du projet ?**
  - > Son inscription dans le cadre réglementaire, économique et programmatique posé par le maître d'ouvrage ; la définition de ce cadre
  - > Les champs de la programmation : usages, espaces, confort, insertion urbaine et paysagère
  - > Concilier intérêt particulier et intérêt collectif ; favoriser des solutions collectives ou coopératives
  - > Débattre, délibérer et décider
  - > Articuler programmation des espaces, organisation des usages et gestion immobilière

### ÉCHANGES AUTOUR D'EXPÉRIENCES

- Récit d'expérience et échanges autour de la participation dans l'habitat collectif avec maître d'ouvrage social
- Présentation du projet d'habitat participatif l'Atoll, 10 logements en locatif social avec espaces partagés (maître d'ouvrage : SA HLM des Chalets)

## PROGRAMME - JOUR 2

### PRINCIPES DE COOPÉRATION ENTRE MAÎTRES D'OUVRAGES, MAÎTRES D'ŒUVRE, AMU ET HABITANTS/USAGERS

- Le rôle de chacun des acteurs dans un tel processus ; la relation à instituer entre eux ; les outils de communication
- Les principes d'une coopération efficace
- La conception architecturale en réponse à un programme participatif
- Les méthodologies de conception architecturale adaptées à la participation
- La validation d'un projet architectural
- L'association des habitants/usagers aux phases de réalisation
- Accompagner les usagers et les professionnels (syndic, gestionnaire, services immobiliers, gardien, concierges) à la définition des modes de gestion et d'exploitation du bâtiment ; définir des statuts d'usages, des règles d'usage et des règles de gestion
- Comment faire évoluer le bâtiment dans le temps ?

### MISE EN SITUATION / ÉTUDE DE CAS

- Analyse d'une mission d'AMU pour un projet réel proposé par un participant et validé par le groupe
- Analyse de la situation, identification des jeux d'acteurs, identification des objectifs et des enjeux qui relèvent de la responsabilité de l'AMU, proposition d'actions et de planning, identification des ressources disponibles et des moyens à mobiliser dans le cadre de la mission de l'AMU

Formation soutenue par

